



## Non paiement des congés payés

Par **Mettetal**, le **15/02/2018** à **15:09**

j'ai pris mes 15 jours de congés à la fin de mon CDD; les deux dernières semaines de décembre. A ce jour, je n'ai reçu aucun paiement de ces congés; Mon ancien employeur refuse de me répondre quand je lui demande quand je serai payé. Et l'organisme qu'il emploie pour s'occuper de ses démarches administratives refuse également de répondre à sa place. Combien de temps à un employeur pour verser les indemnités de congés payés???

Par **P.M.**, le **15/02/2018** à **16:05**

Bonjour tout d'abord,  
Vous parlez d'avoir pris des congés payés à la fin du CDD, il faudrait savoir si c'était avant son terme ou après celui-ci et d'un organisme sans préciser de quel type il s'agit...  
Cela voudrait dire que sur votre dernière feuille de paie (solde de tout compte), ils n'y figuraient pas...

Par **Mettetal**, le **18/02/2018** à **12:39**

Tout d'abord, je vous remercie pour votre attention. J'ai pris mes congés les 12 derniers jours avant la fin de mon CDD; c'est un organisme qui s'occupe des congés payés....

Par **P.M.**, le **18/02/2018** à **13:16**

Bonjour,  
Cela ne dit pas de quel type d'organisme il s'agit (caisse de congés payés ou autre)...

Par **Mettetal**, le **20/02/2018** à **09:09**

c'est une caisse de congés payés. Je travaille dans les travaux publics

Par **P.M.**, le **20/02/2018** à **12:22**

Bonjour,

On y vient quand même...

Donc l'employeur doit vous remettre un document à envoyer à la caisse de congés payés qui vous les paiera...

S'il ne le fait pas après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure, il conviendrait de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **Mettetal**, le **21/02/2018** à **10:34**

Bonjour,

le document a été envoyé par l'employeur en décembre mais je n'ai toujours reçu aucun paiement. Mon employeur refuse de répondre à mes appels et CERFRANCE, qui s'occupe de ses papiers refuse également de répondre à mes questions. Combien de temps dois je attendre pour envoyer ma lettre recommandée? Est ce qu'il se peut que je touche mes indemnités qu'en mai?

Par **P.M.**, le **21/02/2018** à **11:08**

Ce n'est pas au comptable qu'il faudrait que vous vous adressiez mais directement à la caisse de congés payés pour savoir s'ils ont bien reçu le document...

Effectivement, certaines caisses de congés payés attendent la date d'ouverture de prise des congés payés pour verser l'indemnisation...